

10 Port-Gentil

**Vie des entreprises/Décoration à Total-Gabon
Plusieurs agents récompensés**

SYM
Port-Gentil/Gabon

Sur les 48 ayant été distingués, 13 ont bénéficié de la prestigieuse médaille du Travail pour leurs bons et loyaux services rendus à l'entreprise pétrolière.

LE mess Lambert Ona Ovono, à Port-Gentil, a prêté son cadre, vendredi dernier, à la cérémonie de remise des médailles du travail et de l'entreprise à 48 agents de la société pétrolière Total Gabon. C'est la secrétaire générale du ministère du Travail, Caroline Mimboui me Nguema, qui l'a présidée en présence du gouverneur Patrice Ontina et du maire de la commune de Port-Gentil, Bernard Apérano.

A cette occasion, le directeur général de Total Gabon, Henri Max Ndong Nzue, s'est félicité d'avoir passé, en 2018, une année de travail sans accident. Une grâce, qui serait du reste à l'origine de la belle performance affichée ou signalée dans la poursuite de la transformation initiée depuis 2015. Il a ensuite indiqué que (son) entreprise a finalisé le recentrage des acquis stratégiques en mer. Pour Total Gabon, il s'agit de consolider son statut, afin d'être plus robuste, quels que soient les puits de pé-



Le DG de Total-Gabon, Henri-Max Ndong Nzue, avec un récipiendaire.



La SG du ministère du Travail, Mme Mimboui me Nguema, décore un employé.



Photo de famille réunissant officiels et récipiendaires au terme de la cérémonie.

trole. D'ailleurs, pour 2019, cette entreprise se fixe comme mission, la concentration de son savoir-faire sur les acquis, pour lesquels un réel potentiel de développement est visible. «La transformation de

Total Gabon passe aussi par la mise en place d'une réelle organisation pour relever les défis permanents de l'incidence opérationnelle», a-t-il souligné. En dépit de cette «bonne performance», Henri Max

Ndong Nzue a appelé les uns et les autres à demeurer attentifs et rester à l'écoute. Étant donné que dans ses projections, Total-Gabon entend poursuivre sa politique de préparation du futur, avec la relance des

investissements productifs, la reprise des activités de forage sur le champ de torpille et la transformation d'autres projets. L'entreprise se dit également disposée à jouer le rôle moteur dans le cadre de la

convention avec le ministère du Travail, en participant à l'insertion et la réinsertion des jeunes, avec pour principe directeur de donner plus de chances à tous. A ce jour, l'entreprise Total-Gabon compte 145 stagiaires. La secrétaire générale du ministère du Travail, Mme Mimboui me Nguema, a, de son côté, rappelé que « la médaille de travail est une distinction honorifique décernée par les pouvoirs publics. Elle apporte beaucoup de crédit aux bénéficiaires. La médaille du travail n'est donc pas une faveur accordée à un travailleur, mais le fruit du mérite (...). Aujourd'hui, vous rejoignez la communauté bénéficiaire des médailles du Travail, la prestigieuse médaille du travail. Vous êtes donc, à ce titre, le maillon fort sur lequel les responsables de l'entreprise et les moins jeunes doivent pouvoir s'appuyer, afin de satisfaire vos clients devenus de plus en plus exigeants». Notons que 13 agents ont été décorés de la médaille de bronze et 2 de celle d'argent. Quant aux 33 autres, ils ont obtenu la médaille de l'entreprise. Soit 13 pour dix ans, 7 pour quinze ans, 2 pour vingt ans, 10 pour vingt-cinq ans, et 1 pour trente-cinq ans de présence continue dans la boîte.

**Vie des associations/Collectif des commerçants du marché du Grand-Village
Les conditions de travail difficiles au coeur des échanges**

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

L'assemblée générale tenue mercredi dernier, la première du genre du collectif, portait sur plusieurs points dont les conditions de l'exercice de leur activité.

LES commerçants du marché du Grand-Village ont tenu dernièrement leur première assemblée générale. Principal point à l'ordre du jour: leurs conditions de travail. D'autres questions étaient soumises à débat au cours de cette rencontre. Notamment les différentes démarches entreprises par le bureau directeur du collectif, conduit par Marie-Josée Magoumba, en vue de la légalisation de ce mouvement associatif. A ce sujet, il ressort que le dossier se trouve dans le circuit. Abordant ce qui a constitué l'épicentre de leurs échanges, les «petits opérateurs économiques» du plus grand marché de la capitale économique ont fustigé l'insécurité dans



La présidente du collectif des commerçants du «Grand-Village», Mme Magoumba.



Une phase des échanges ayant lieu au sein du marché.

laquelle ils travaillent. Relevant que le marché n'est pas éclairé à certains endroits et que leurs marchandises sont volées régulièrement. Autant de manquements qu'ils ont du mal à admettre, dans la mesure où ils paient des taxes régulièrement. Le collectif s'offusque aussi contre le coût élevé de la location des boxes. Estimant que tout cela ne tient pas compte du contexte économique actuel. La prochaine entrée en vigueur d'une nouvelle patente, imposable à tous, à l'initiative de la mairie de Port-Gentil



Des commerçants venus nombreux lors de la première "AG" de l'association.

et, partant, l'instauration d'un jour de repos, pour le «nettoyage général du mar-

ché», sont d'autres sujets qui ont été débattus au cours de ce rendez-vous, le

premier du genre. Avant de se séparer, les membres du collectif des

commerçants du marché du Grand-Village se sont félicités de la création de cette structure associative, en tant que tribune au sein de laquelle ils feront désormais entendre leur voix pour défendre leurs droits. Le Collectif prône l'unité de ses membres. « En effet, quand on est ensemble, la main dans la main et qu'on s'entend bien, on peut réaliser de grandes choses et évoluer. Nous pensons que c'est la condition sine qua non à l'atteinte des objectifs que notre collectifs'est assignés», a confié le secrétaire général dudit mouvement, Innocent Djabo.